

Compte rendu de l'assemblée générale pour l'année 2024

Présents : Georges Bouilly, Jacques Vives, Pierre Taurus, Jean Louis Volat, Michel Laborie et Serge Nicolas

Excusé : Patrick Caudrelier

Absents : Serge Bats, Pierre Lamarche et Alain Mazard

Avec 6 présents sur 10 le quorum est atteint ce qui permet de pouvoir voter des décisions lors de cette assemblée générale ordinaire.

1-Rapport Moral (Serge Nicolas - président)

Effectif du club

Après une année d'existence, le club a compté 10 adhésions au total et 3 personnes sont venues tester l'activité à plusieurs reprises avant de renoncer à l'adhésion par manque de temps.

Parmi les 10 adhérents, 3 n'ont pas souhaité poursuivre l'activité ce qui porte actuellement le nombre d'actifs à 7.

Une nouvelle adhésion est prévue au mois d'avril 2025 (Stéphane).

Réalisations

a) Aménagement de la salle

Après l'installation du billard financé par le président, le club s'est équipé d'une machine à nettoyer les billes, d'un aspirateur portatif pour l'entretien du drap du billard et d'un éclairage spécifique pour la table de billard. Un réfrigérateur top donné par Patrick a été installé pour les boissons du club.

b) Ecole de billard

Afin de faciliter la progression des membres du club, une école de billard est animée tous les mardis après midi par Serge Nicolas détenteur du Certificat Fédéral d'Animateur de Club. En son absence, Georges Bouilly a animé l'école de billard. De plus, des documents techniques et des livres sont à disposition des élèves pour compléter les cours pratiques.

Les cours ont été suivis de façon assidue par 5 élèves ce qui a permis d'enregistrer une progression de leurs niveaux respectifs.

c) Journée des associations de Garlin

Le Billard club de Garlin a été présent lors de la journée des associations organisée début septembre. Des démonstrations à la salle de billard ont été proposées aux personnes intéressées. Cela nous a permis de mieux faire connaître notre activité et de recruter un nouveau membre (Michel Laborie).

d) Rencontre amicale au Billard Club Pardisien

Afin de mettre en pratique les enseignements de l'école de billard, une rencontre amicale a été organisée le mardi 10 décembre contre les élèves du Billard Club Pardisien avec des parties à 4 billes en 25 pts. Georges, Pierre et Jean Louis ont bien défendu les couleurs de Garlin face à 8 joueurs de Pardies.

e) Initiation avec l'Espace Jeune de Garlin

Le club a répondu favorablement à la demande de l'Espace Jeune de Garlin pour réaliser une fois par mois une séance de 1h30 d'initiation de billard le mercredi après midi pour un groupe de collégiens. La première séance réalisée le mercredi 7 novembre a permis à plusieurs jeunes de découvrir le billard français avec ses différentes exigences que sont : la concentration, l'adresse et la réflexion. Avec cette initiative, le club espère recruter des jeunes qui seraient motivés par la pratique du billard.

f) Acquisition d'un 2e billard 2,80 m

Le club a eu l'opportunité d'acquérir gratuitement un billard 2,80 m de compétition . Il est pour l'instant stocké démonté à l'abri chez Patrick en attendant de pouvoir en disposer.

Perspectives pour 2025

- Poursuite de l'école de billard,
- Organisation d'une rencontre retour à Garlin avec le Billard Club Pardisien,
- Mise en place de l'initiation des collégiens de l'Espace Jeune de Garlin,
- Projet d'installation du 2e billard dans la salle en accord avec la mairie et les autres associations (Handball et Courses Landaises).

J'adresse mes remerciements à la Mairie de Garlin pour la mise à disposition de la salle et aux services techniques qui nous ont aidé à mettre en place l'éclairage du billard.

2-Rapport financier (Georges Bouilly – trésorier)

Les recettes du club sont constituées par les adhésions des membres du club (950 €) et de la subvention accordée par la mairie (200 € en 2024).

Les dépenses vont essentiellement à l'installation du billard ainsi qu'à l'entretien du billard, la charge fixe se limite à l'assurance responsabilité civile.

Le bilan financier 2024 est détaillé dans le tableau ci-dessous avec un excédent de 257,86 €.

RECETTES

Cotisations adhérents	950,00
Subvention commune de Garlin	200,00
Total	1 150,00

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

Total recettes	1 150,00
Total dépenses	892,14
Excédent	257,86

DÉPENSES

Remboursements Serge Nicolas pour frais de démontage du 2ième billard	100,00
Remboursements partiel Serge Nicolas (sur le total avancé de 1 230,00 €)	600,00
Assurance Responsabilité civile	153,24
Réparation machine à nettoyer les billes	24,00
Fournitures de bureau	14,90

Total 892,14

Solde comptable Compte bancaire au 31/12/2024

Solde comptable Compte titré ordinaire au 31/12/2025

Solde comptable Compte bancaire au 31/12/2024	358,12
Solde comptable Compte titré ordinaire au 31/12/2025	40,00

Concernant le prévisionnel pour l'année 2025, on table sur 10 adhésions soit 1000 € de recette avec comme principale dépense la fin du remboursement des frais d'installation soit 630 €.
Le budget prévisionnel est détaillé dans le tableau ci-dessous.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

RECETTES

Nature	Montant	Observations
Cotisations adhérents	1 000,00	
Subvention commune de Garlin	200,00	
Total Recettes	1 200,00	

DÉPENSES

Nature	Montant	Observations
Remboursements Serge Nicolas	630,00	Solde remboursements Serge Nicolas(sur un total de 1 230,00 €)
Assurance Responsabilité civile	191,68	Facture déjà arrivée sera prélevée le 07 janvier 2025
Frais AG 2025	40,00	
Frais divers	38,32	
Provisions pour jeu de bille	100,00	
Provision pour réfection billard	200,00	
Total Dépenses	1 200,00	

3-Vote du montant de la cotisation annuelle

Le bureau a proposé de reconduire la cotisation annuelle à 100 €. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité. Il est, par ailleurs, convenu qu'en cas d'adhésion en cours d'année le montant de la cotisation se fera au prorata temporis.

4-Discussion sur l'installation d'un 2e billard dans la salle actuelle

Après une année de consolidation de l'activité du club, il nous paraît opportun de disposer d'un 2e billard afin de pouvoir augmenter sereinement l'effectif du club. Il semble tout à fait possible de renforcer l'effectif en intensifiant l'effort de recrutement et en espérant l'adhésion de jeunes collégiens suite aux séances d'initiation avec l'Espace Jeunes de Garlin.

Après avoir mesurer les dimensions de la salle actuelle (10 m utile en longueur), nous avons constaté qu'il serait possible d'installer un 2e billard à condition d'aménager différemment la partie « bar » du coté de l'évier.

Avant de s'engager dans ce projet d'installation d'un 2e billard, il convient d'avoir l'avis de la mairie de Garlin puis d'en discuter avec les 2 autres associations qui utilisent régulièrement la salle : Handball et Courses Landaises. L'aménagement de la partie cuisine / bar devra, bien sûr, se faire en accord avec ces 2 associations de façon à ce que cela corresponde à leurs besoins. Le Billard Club participera aux travaux d'aménagement.

Pour le billard, la remise à neuf et le remontage du 2e billard est estimé à 2000 €. Pour le financement de ce projet, nous pourrions demander une subvention aux Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) car notre projet satisfait aux critères exigés.

Garlin, 18 janvier 2025

Serge Nicolas (président du Billard Club de Garlin)